

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

– Examen, conjoint avec la commission des affaires économiques et la commission des lois, du rapport de la mission d'information commune sur les moyens de juguler les entraves et obstructions opposées à l'exercice de certaines activités légales (*M. Xavier Breton, président ; M. Alain Perea et Mme Martine Leguille-Ballois, co-rapporteurs*) ..... 2

Mardi 26 janvier 2021  
Séance de 17 heures 30

Compte rendu n° 30

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de  
Mme Laurence  
Maillart-Méhaignerie,  
*Présidente***



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné, conjointement avec la commission des affaires économiques et la commission des lois, le rapport de la mission d'information commune sur les moyens de juguler les entraves et obstructions opposées à l'exercice de certaines activités légales (*M. Xavier Breton, président ; M. Alain Perea et Mme Martine Leguille-Ballois, co-rapporteurs*).

Ce point de l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/5NldmQ>

\*

À l'issue de sa réunion, la Commission a **autorisé** la publication du rapport d'information.